

L'an deux mil vingt-trois, le treize septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune se sont réunis à la Mairie de PETOSSE.

Date de convocation : 08 septembre 2023

Présents : BASTIEN Patrick, BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BEL KADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge

Absents excusés avec pouvoir :

La séance a débuté à 20h00.

Madame Anne-Laure TOUCHARD est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juillet 2023
- Travaux Mairie
- Travaux de voirie
- Point sur la rentrée scolaire 2023/2024
- Demande de Monsieur RAFIN
- Réclamation de Monsieur MARTIN
- Préparation de la Joséphine

N° 2023SEPT- 01 - ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUILLET 2023

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05 juillet 2023.

TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord assorti de prescriptions sur le projet de rénovation du bâtiment de la Mairie.

Le Cabinet d'architectes Thibault POCHON proposera un Dossier de Consultation des Entreprises fin septembre, pour un lancement des Appels d'Offres début octobre.

L'objectif est que les travaux soient terminés fin juin.

TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de sécurisation de la Rue du Soleil Levant sont achevés, sauf la signalisation horizontale.

Dans le cadre des aménagements des entrées de bourg, nous attendons l'intervention de l'entreprise EIFFAGE.

RENTREE SCOLAIRE 2023 / 2024

La rentrée des classes s'est bien déroulée.

L'école de Petosse accueille 44 élèves, avec 22 MS/GS et 22 CP/CE1.

Une réorganisation du service de restauration a été mise en place pour que les enfants puissent profiter plus de la récréation avant le retour en classe.

DEMANDE DE MONSIEUR RAFIN

La propriété située au 6 Rue de l'Osier est contiguë à la parcelle où est implanté le City Stade.

Monsieur le Maire explique que Monsieur Adrien RAFIN, le propriétaire, se plaint régulièrement que des personnes pénètrent souvent sur sa propriété pour reprendre leur ballon et a pu constater des dégradations sur ses biens.

Afin d'atténuer ces désagréments, Monsieur RAFIN demande une participation financière à la commune pour la construction d'un mur séparant sa propriété et le City Stade.

Considérant la nécessité pour Monsieur RAFIN, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour une participation financière, mais souhaite attendre une présentation du projet avec un estimatif financier avant de décider du montant de la subvention.

Monsieur Patrick BASTIEN, adjoint aux travaux, est chargé de rencontrer de Monsieur RAFIN de façon à ce que celui-ci lui expose son projet.

RÉCLAMATION DE MONSIEUR MARTIN

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu par Monsieur MARTIN, domicilié au 23 Rue de Pouillé.

Suite à la création de l'aire de jeux à l'école et son ouverture au public hors période scolaire, Monsieur MARTIN explique que des enfants regardent au-dessus de son mur lorsqu'ils montent sur la structure de jeu dite « l'araignée » et engendre une atteinte à leur vie privée.

Le Conseil Municipal prend note de son mécontentement. Monsieur Florian BEL KADI est chargé de rencontrer Monsieur MARTIN à ce sujet.

PRÉPARATION DE LA MARCHÉ « LA JOSÉPHINE »

La marche de « la Joséphine » aura lieu à PETOSSE, le 1^{er} Octobre 2023 à partir de 9h.

Comme l'an passé, 13 Professionnels du Bien-être seront présent pour une journée Détente et Bien-être, avec une nouveauté, la présence d'un marché de produits artisanaux avec une vingtaine d'exposants en extérieur.

On comptera sur la présence de l'Association des Jeunes de Petosse pour la vente de quiches et de l'Association des Parents d'Élèves pour la tenue de la buvette.

Les Tivolis, fournis par la société SOFAREB, seront installés par le Comité des Fêtes.

DIVERS

Salle Polyvalente de « L'Aubrière » :

- La barrière a été endommagée par un particulier. Celui-ci prendra en charge les réparations.

Contrat Territoire Lecture : La communauté de communes Pays Fontenay-Vendée a signé un Contrat Territoire-Lecture. Ce dispositif vise à ramener les habitants dans les bibliothèques.

Le 7 octobre prochain aura lieu, à la salle de la Rigole, un atelier participatif afin de connaître les habitudes de lecture et les attentes des habitants du Pôle de Proximité.

Les prochains Conseils auront lieu le 04 Octobre et le 09 Novembre 2023

Le secrétaire de séance
Anne-Laure TOUCHARD



Le Maire
Yves-Marie BOUCHER

